



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DU BAS-RHIN

**Evaluation, prévention et réduction  
du bruit dans l'environnement**

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement  
- Echéance 2017 -

**CARTE DE BRUIT  
STRATEGIQUE**

**D 1083**

feuille 1

**Carte de type A**

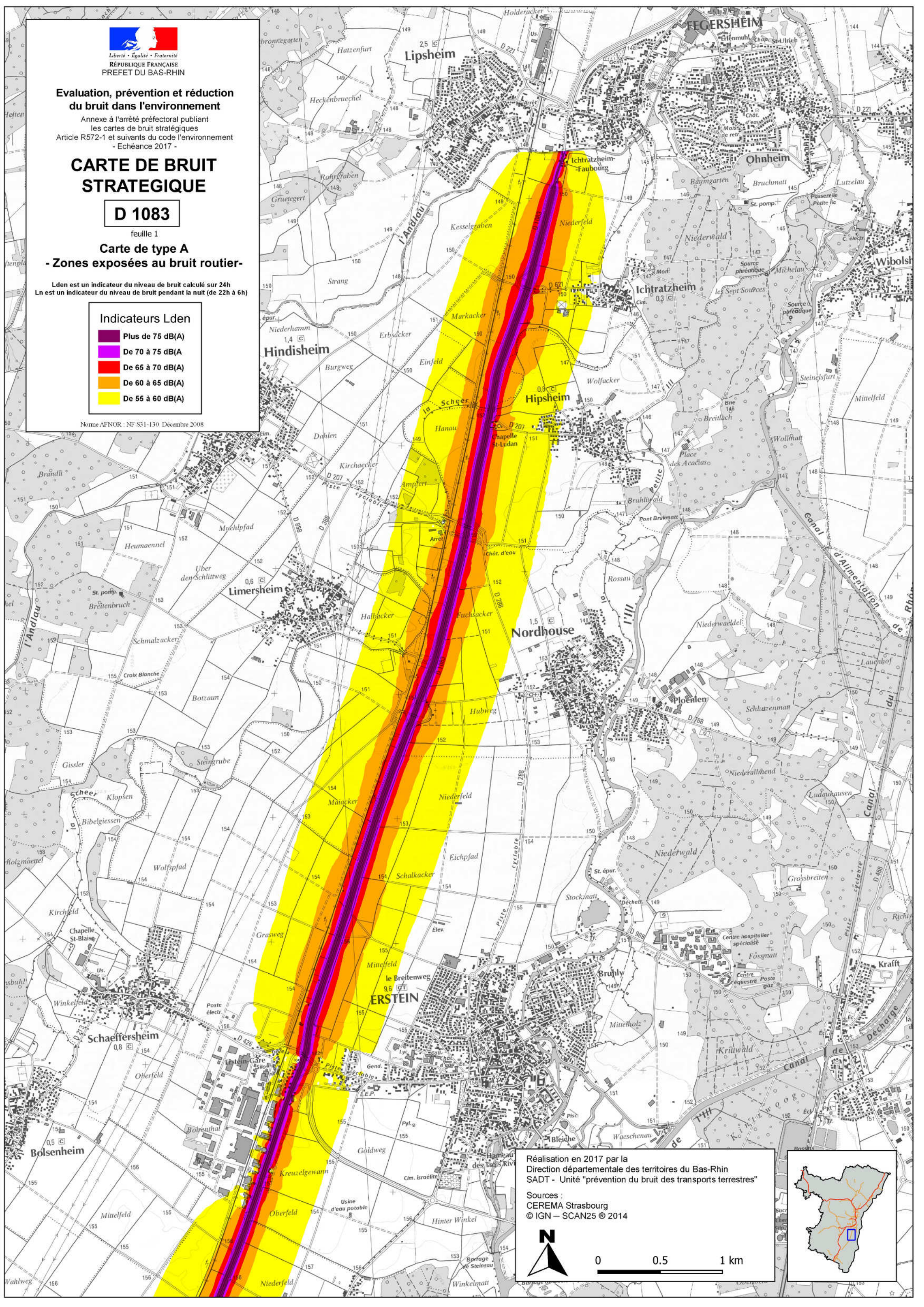
**- Zones exposées au bruit routier -**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

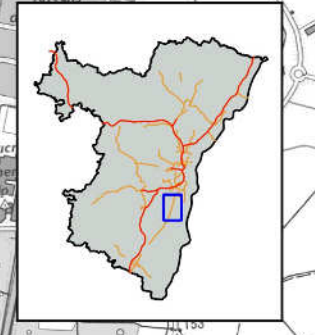
**Indicateurs Lden**

- Plus de 75 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"  
Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU BAS-RHIN

### Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement  
- Echéance 2017 -

## CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

**D 1083**

feuille 2

Carte de type A

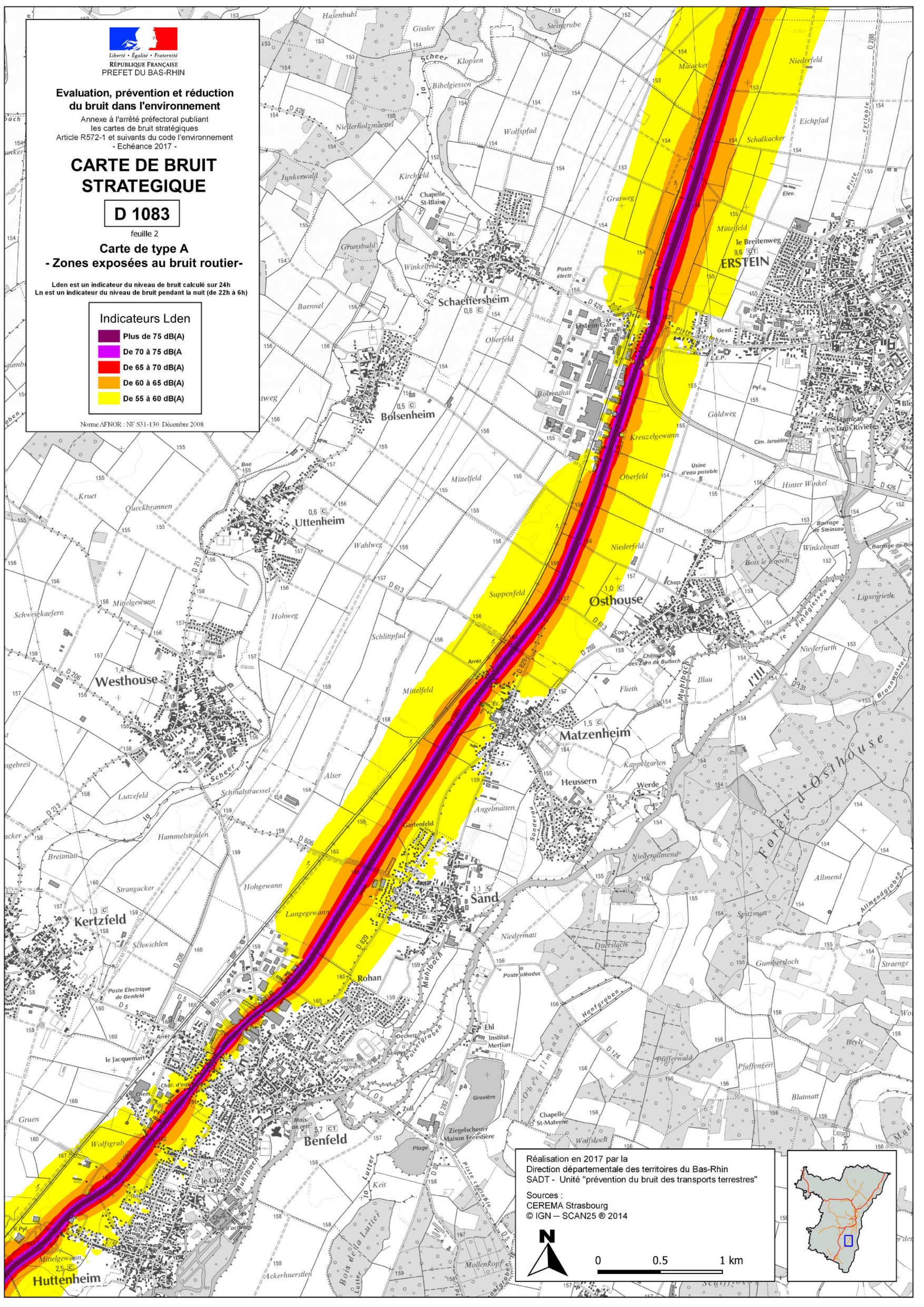
- Zones exposées au bruit routier -

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

#### Indicateurs Lden

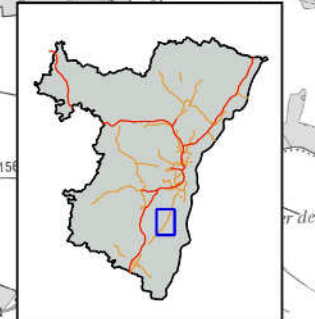
- Plus de 75 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU BAS-RHIN

### Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement  
- Echéance 2017 -

## CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

**D 1083**

feuille 3

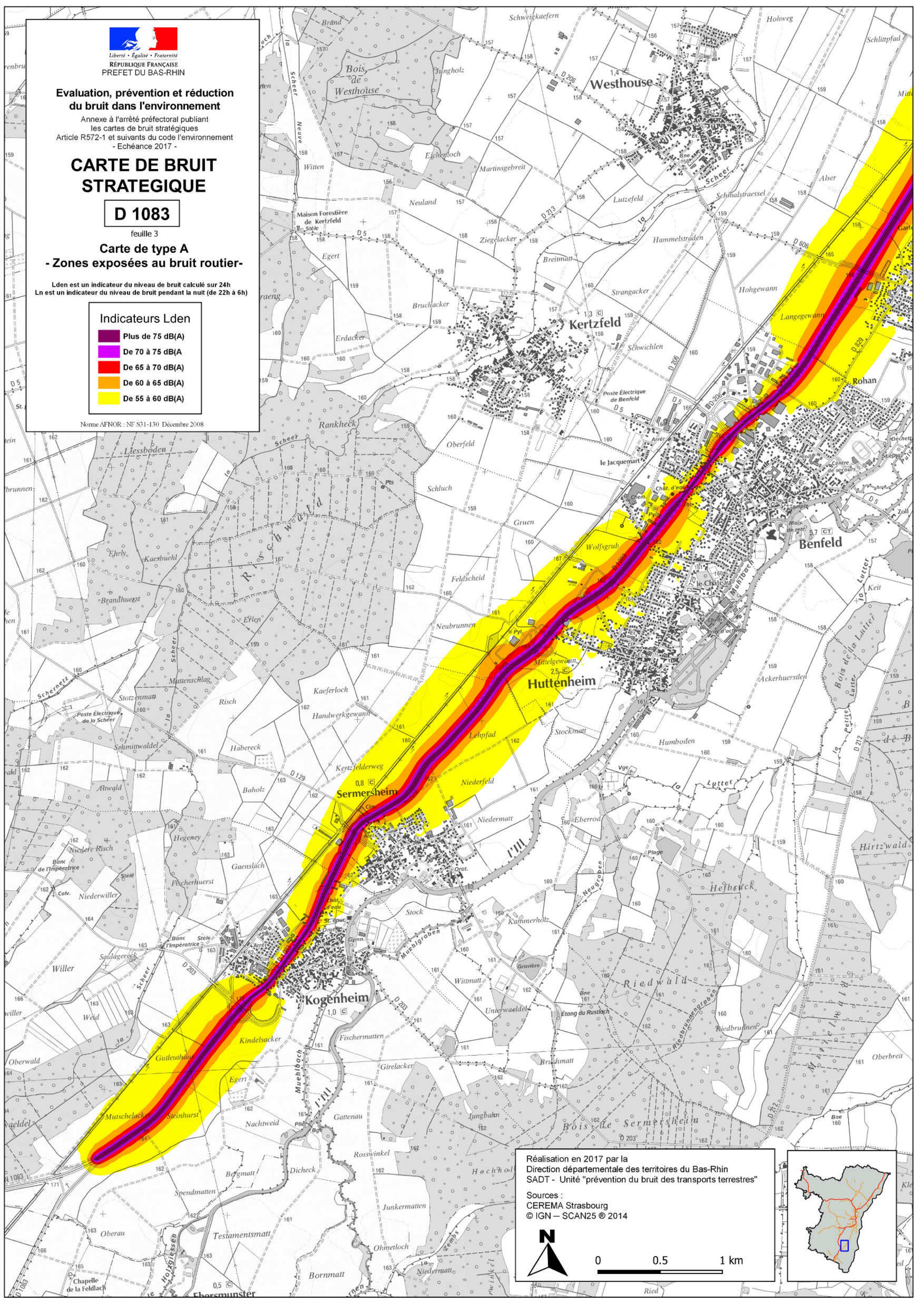
**Carte de type A  
- Zones exposées au bruit routier -**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

#### Indicateurs Lden

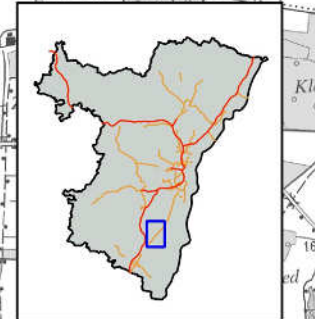
- Plus de 75 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU BAS-RHIN

### Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant  
les cartes de bruit stratégiques  
Article R572-1 et suivants du code de l'environnement  
- Echéance 2017 -

## CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

**D 1083**

feuille 4

Carte de type A

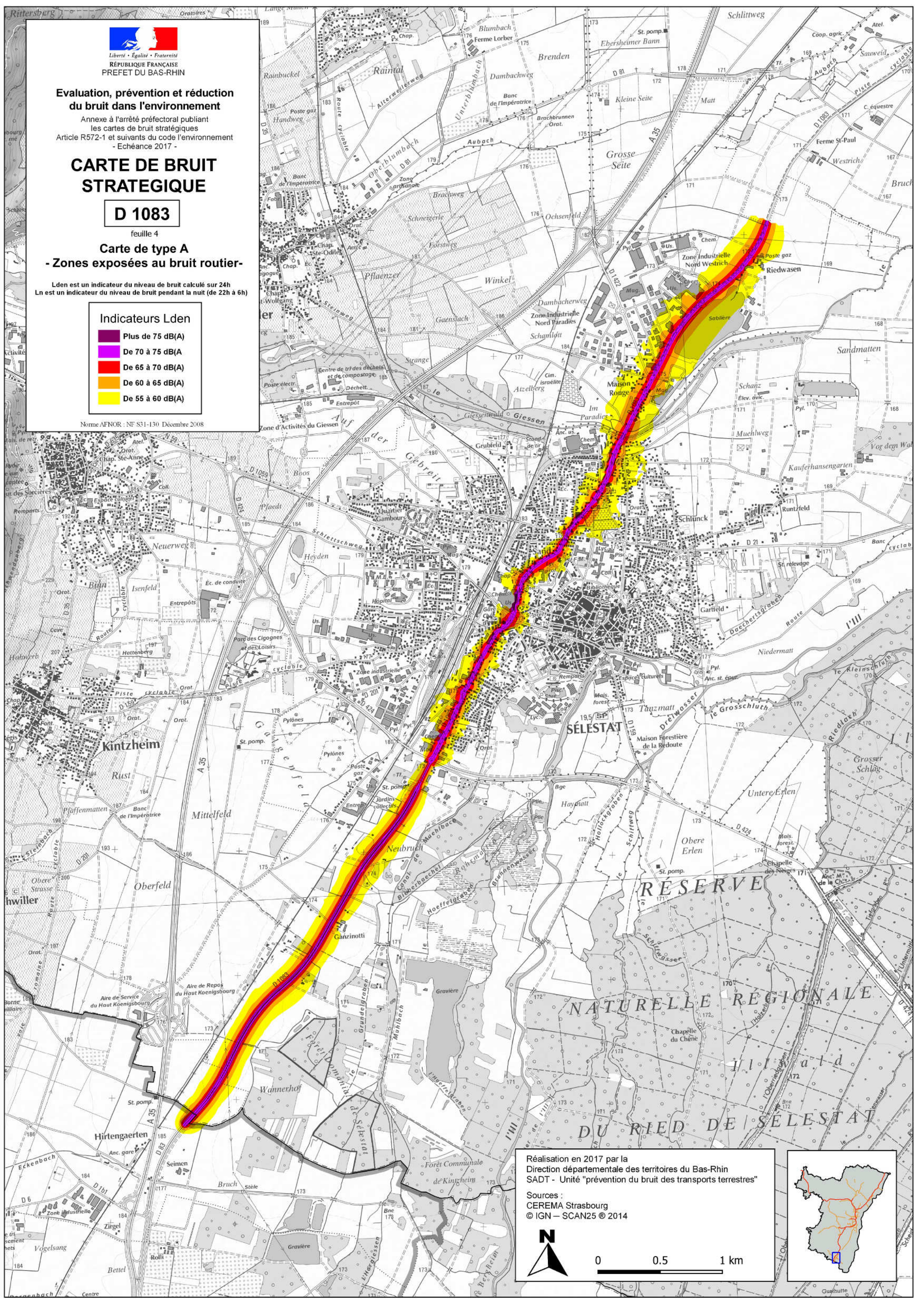
- Zones exposées au bruit routier -

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h  
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

#### Indicateurs Lden

- Plus de 75 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la  
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin  
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"  
Sources :  
CEREMA Strasbourg  
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

